



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-26

L'an deux mille quatorze, à 10h
Le 12 décembre, à Warcq (Ardennes)

Date de convocation	12 novembre 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. Jean-François DAMIEN
M. Sylvain DALLA ROSA
M. Claude FAUVET
M. Pascal GILLAUX
M. Gilbert LECLERCQ
M. Robert PASCOLO
Mme Morgane PITEL
M. Franck TUOT

Mme Béatrice BONNIN
M. Jack COLLINET
M. Bernard DEKENS
M. Daniel COURTAUX
M. Bernard MAILLARD
M. Guy JOSEPH
M. Pierre PANDINI
M. Bernard PIERQUIN
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Claude WALLENDORFF

Objet de la délibération :

Programme d'actions de Prévention des inondations (PAPI) : plan de financement pour 3 postes

Résultat du vote
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-26

Objet de la délibération :

Programme d'actions de Prévention des inondations (PAPI) : plan de financement pour 3 postes

Vu la délibération n°13-20 relative à la candidature de l'EPAMA au Plan d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Vu la délibération n°14-20 relative au Plan stratégique de la Meuse – volet inondation,

Le comité syndical :

- Approuve le plan de financement suivant

Plan de financement		
DREAL Lorraine	156 000 €	40 %
EPAMA	234 000 €	60 %
Total TTC	390 000 €	100 %

Autorise le Président à solliciter les financements correspondants, ainsi que tout autre partenaire potentiel et à signer toutes les pièces du dossier.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

